

Personnel, jeunesse et enseignement Accueil de l'enfance

Longereuse 1A, 2114 Fleurier

Marche à suivre

Inscriptions annuelles Accueil parascolaire







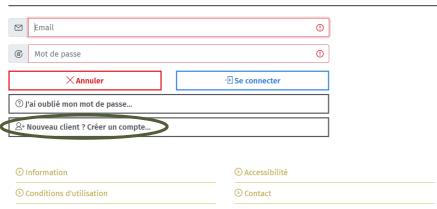
Etape 1 : se connecter et créer son compte utilisateur

1. Je clique sur « Connexion »:



2. Je clique sur « Nouveau client ? Créer un compte... » :

Connexion



J'ai déjà un compte utilisateur?

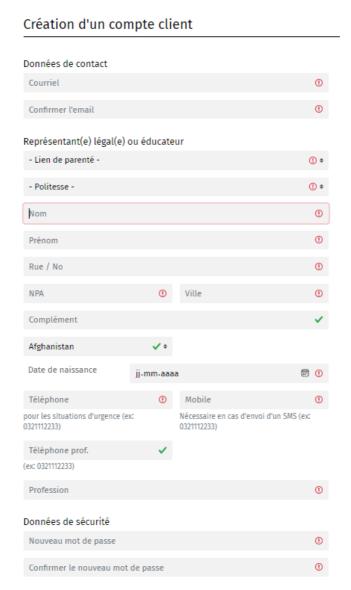
 Je complète mes informations de connexion ou demande un nouveau mot de passe dans le cas où je l'aurais oublié.

Est-ce que mes informations seront sauvegardées si je ne remplis pas entièrement mon profil?

 Oui ! en enregistrant mes données par rubrique, j'ai la garantie de les retrouver lors d'une prochaine connexion et la possibilité de finir de compléter ma demande.

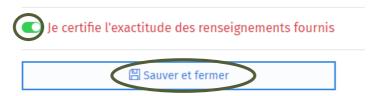


- 3. Je complète de manière exacte les renseignements demandés sous la rubrique « Création d'un compte client » :
 - Le symbole signifie que le renseignement est obligatoire. Si je ne le complète pas, je ne pourrai pas valider ma demande d'inscription.
 - Le symbole signifie que le renseignement a bien été complété et/ou qu'il est facultatif ainsi je peux passer à la suite.





- 4. Je clique sur « Sauver et fermer », une nouvelle page s'ouvre.
- 5. Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et je sauve.



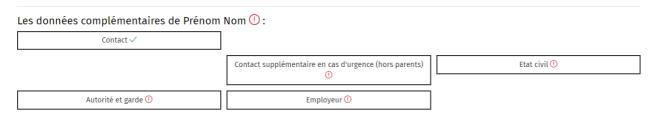
J'ai besoin d'informations générales sur les inscriptions, de renseignements au sujet de l'accessibilité pour une personne à mobilité réduite dans les structures parascolaires, de lire une nouvelle fois les conditions générales diverses faisant parties intégrantes de l'inscription ou encore de trouver le contact de l'une des responsables ?

Les onglets déroulants nommés, ci-dessous, sont à ma disposition en tout temps en bas de page ;

- Information
- Accessibilité
- Conditions d'utilisation
- Contact

Etape 2 : compléter les données complémentaires du profil « Parent 1 » et/ou « Parent 2 »

 Je complète de manière exacte chaque rubrique dans son intégralité en enregistrant, afin de valider mes données et passer à la suite :

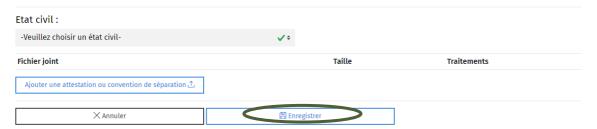


2. Rubrique « Contact supplémentaire en cas d'urgence (hors parents) » :





3. Rubrique « Etat civil » :



La plateforme m'oblige à ajouter une attestation ou convention de séparation ?

• Si je suis divorcé(e), séparé(e), ou dépacsé(e), je suis dans l'obligation de transmettre un document <u>signé</u>, relatif à ma situation, sur lequel figure l'autorité parentale et la garde de mon enfant ainsi que le montant de la pension alimentaire (si existante).

Mon changement d'état civil est récent et je n'ai pas de document signé pour le moment ?

• Je contacte le secrétariat du service de l'accueil de l'enfance afin d'expliquer ma situation.

Je suis désormais marié(e) avec une personne qui n'est pas la mère/le père de mon enfant?

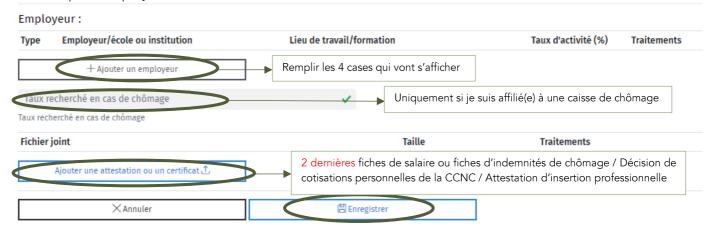
- A cette étape, je renseigne mon état civil réel <u>MAIS</u> j'ajoute une attestation/convention de séparation/divorce sur laquelle figure l'autorité parentale et la garde de l'enfant que j'inscris, ainsi que le montant de la pension alimentaire (si existante).
- 4. Rubrique « Autorité et garde » :



- En indiquant une autorité parentale « conjointe », une rubrique obligatoire « second parent » apparaît.
- De manière générale, le parent 1 est la mère et le parent 2 est le père.



5. Rubrique « Employeur » :



- Je clique sur « + Ajouter un employeur » et remplis les 4 cases selon ma situation actuelle.
- Si je suis affilié(e) auprès d'une caisse de chômage, j'indique le pourcentage auquel je recherche un emploi.
- Si je suis à l'aide sociale en contrat ISP, je remplis les coordonnées de l'aide sociale en cliquant sur « +
 Ajouter un employeur ».
- Le fichier à joindre est en fonction de votre activité :
 - Salarié => certificat de salaire 2024 et fiche de salaire janvier 2025
 - Indépendant => décision de cotisations personnelles de la CCNC
 - Chômage => décompte d'indemnité 2024 et fiche d'indemnité janvier 2025
 - Aide sociale, ISP => Attestation de l'aide sociale et contrat ISP
- J'enregistre et passe à la suite.

J'exerce plusieurs activités ?

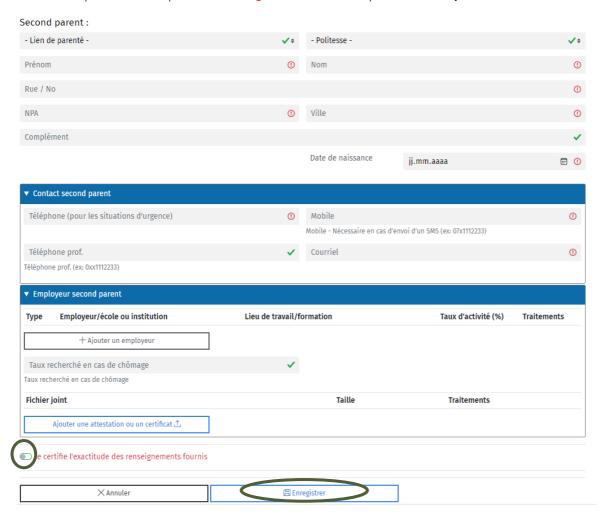
• J'ai la possibilité d'ajouter plusieurs employeurs en cliquant sur « + Ajouter un employeur ». Je justifie également mes différents taux d'activités en ajoutant les fiches de salaire

Je ne comprends pas quel genre d'attestation fournir selon ma situation?

 Si je ne trouve pas ma réponse selon les indications, ci-dessus, je contacte le secrétariat du service de l'accueil de l'enfance.



6. Rubrique « Second parent » : obligatoire si autorité parentale conjointe

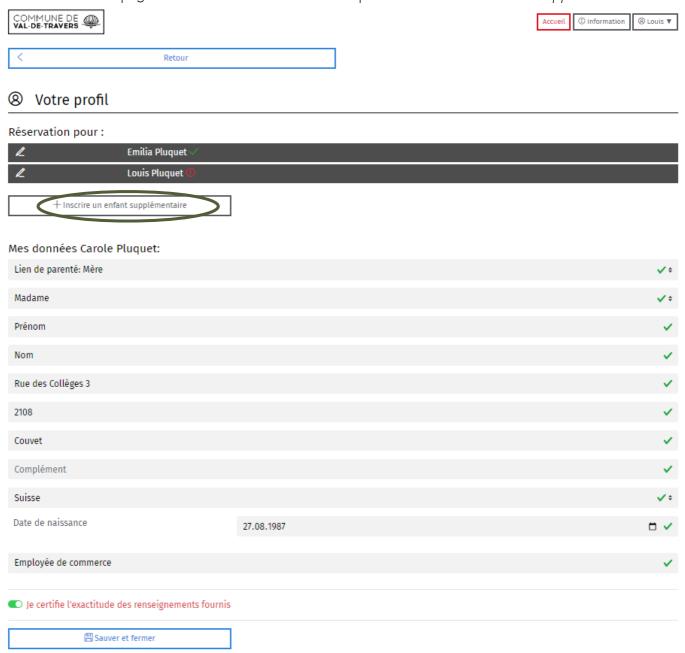


- Je complète avec exactitude les renseignements demandés sous les rubriques ;
 - Second parent
 - Contact second parent
 - Employeur second parent
- La manière de remplir la rubrique « Employeur second parent » est identique à celle de la rubrique « Employeur » du parent 1.
- Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et enregistre pour passer à la suite.



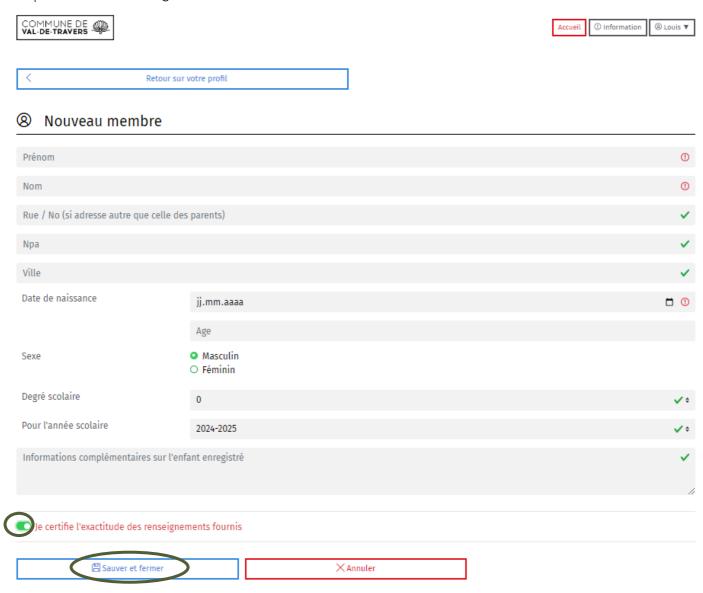
Etape 3 : Inscrire mon/mes enfant(s) et compléter les données personnelles

1. Je remonte la page internet avec mon curseur et clique sur « + Inscrire un enfant supplémentaire » :

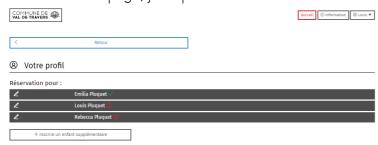




2. Je complète avec exactitude les renseignements demandés sous la rubrique « Nouveau membre », puis certifie et sauvegarde :

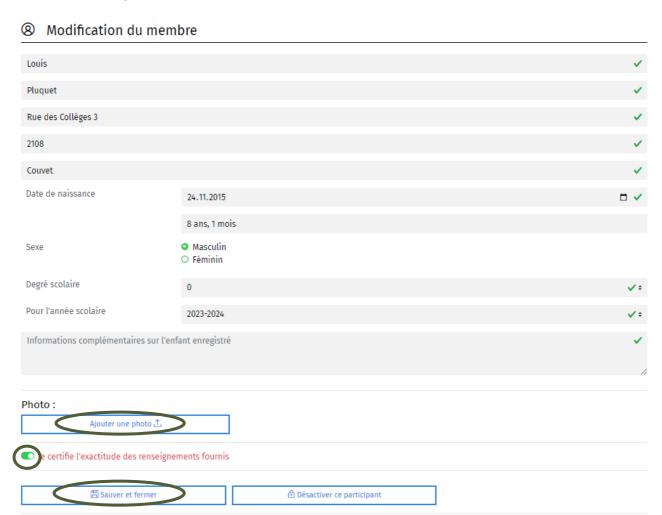


3. En haut de page, je clique sur la réservation du nom de mon enfant que je souhaite compléter :

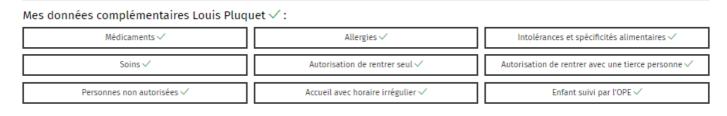




4. J'ajoute une photo récente (format image JPG) de mon enfant seul sur fond neutre :

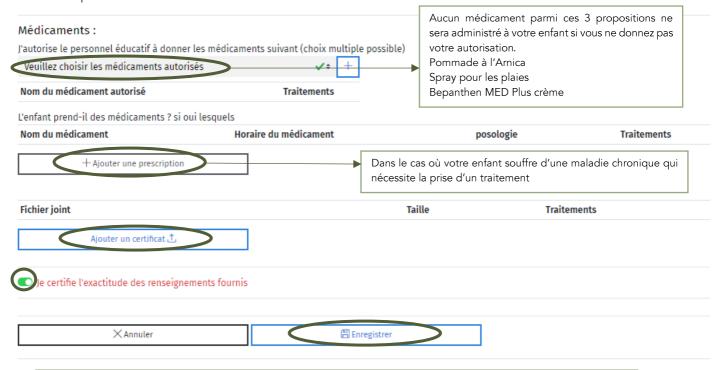


5. Je complète avec exactitude chaque rubrique dans son intégralité en enregistrant, afin de valider les données de mon enfant et passer à la suite :





6. Rubrique « Médicaments » :

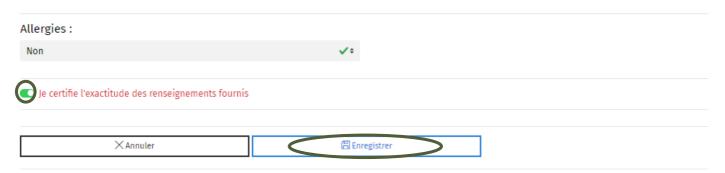


Mon enfant souffre d'une maladie chronique, j'ai complété correctement les 3 renseignements demandés au moment de l'ajout d'une prescription, désormais la plateforme m'oblige à ajouter un certificat, que doit-il comporter ?

 J'ai l'obligation de transmettre un certificat médical fourni par le médecin de mon enfant, sur lequel est inscrit le traitement requis.

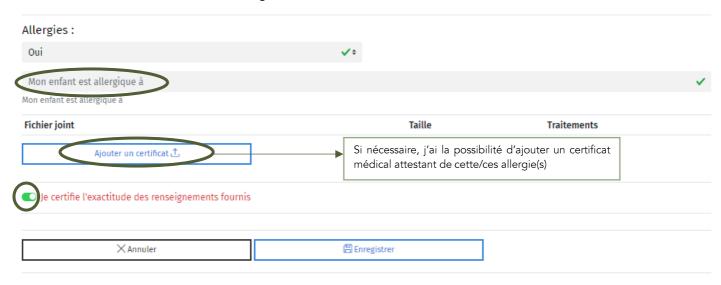
7. Rubrique « Allergies » :

Mon enfant n'a pas d'allergie particulière :

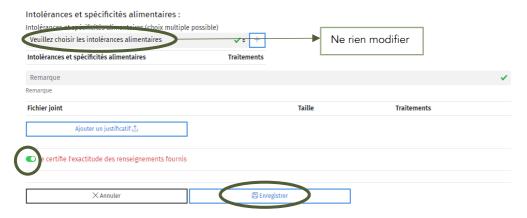




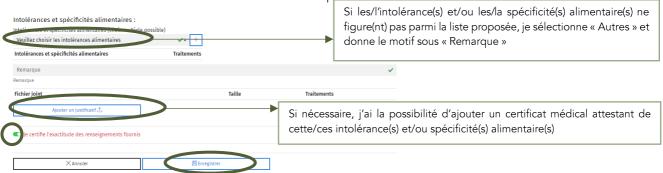
Mon enfant a une ou des allergie(s) :



- 8. Rubrique « Intolérances et spécificités alimentaires » :
 - Mon enfant n'a aucune intolérance et spécificité alimentaire :

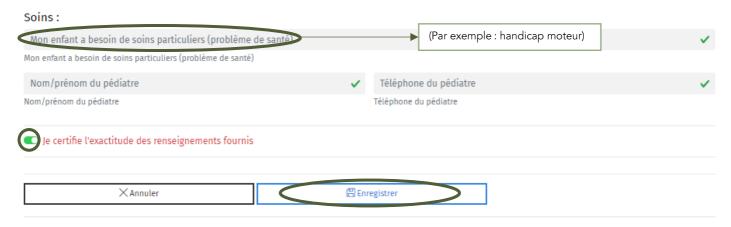


Mon enfant a une intolérance et/ou une spécificité alimentaire :



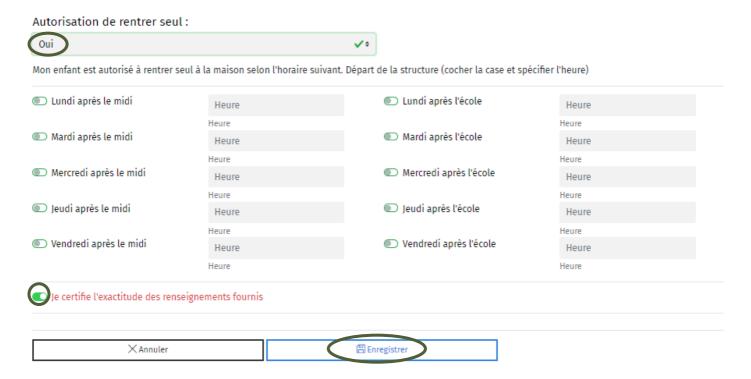


9. Rubrique « Soins »:



10. Rubrique « Autorisation de rentrer seul » :

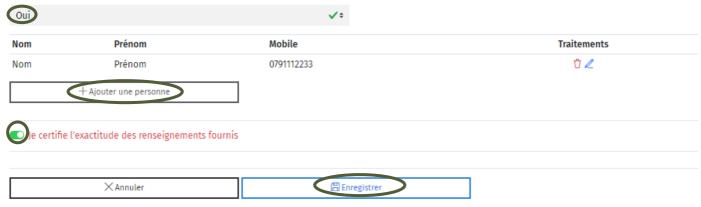
- <u>Si je n'autorise pas</u> mon enfant à rentrer seul ou uniquement <u>sur appel</u>, je sélectionne « *Non »* ou « *Sur appel »*, certifie l'exactitude des renseignements fournis et enregistre.
- Si j'autorise mon enfant à rentrer seul, je sélectionne « *Oui* » et complète le tableau en fonction de mes besoins, certifie l'exactitude des renseignements fournis et enregistre :





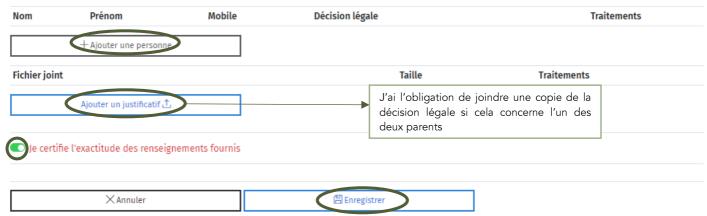
- 11. Rubrique « Autorisation de rentrer avec une tierce personne » :
 - Si je n'autorise pas mon enfant à rentrer avec une tierce personne, je sélectionne « Non », certifie l'exactitude des renseignements fournis et enregistre.
 - Si j'autorise mon enfant à rentrer avec une ou plusieurs tierce(s) personne(s), je sélectionne « Oui » et ajoute la ou les personne(s) concernée(s), certifie l'exactitude des renseignements fournis et enregistre :

Autorisation de rentrer avec une tierce personne :



12. Rubrique « Personnes non autorisées » : facultative > à compléter uniquement si nécessaire

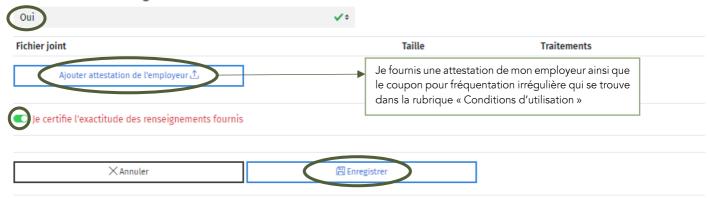
Personnes non autorisées:





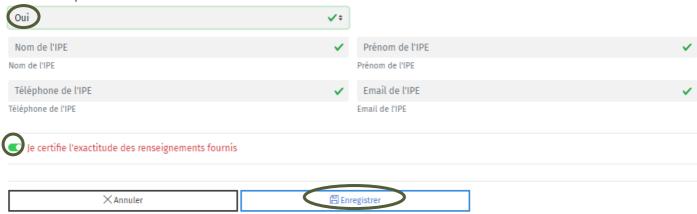
13. Rubrique « Accueil avec horaire irrégulier » : je peux bénéficier d'une fréquentation irrégulière selon les conditions nommées dans le règlement à l'article 4.6

Accueil avec horaire irrégulier :



- 14. Rubrique « Enfant suivi par l'OPE » :
 - <u>Si mon enfant n'est pas suivi par l'OPE</u>, je sélectionne « *Non* », certifie l'exactitude des renseignements fournis et enregistre.
 - Si mon enfant est suivi par l'OPE, je sélectionne « *Oui* » et complète les 4 cases requises. Je certifie l'exactitude des renseignements fournis et enregistre :

Enfant suivi par l'OPE :





15. Rubrique « Utilisation d'image/autorisation de diffusion » :

Utilisation d'images / autorisation de diffusion :

Le parascolaire, dans le cadre d'activitées organisées, travaille avec l'image. Des photos ou des vidéos des activités seront utilisées exclusivement dans le cadre institutionnel. Aucune photo ou vidéo prises ne seront diffusées sur des réseaux sociaux par l'équipe et la direction.

📵 autorise le parascolaire à prendre des photos ou vidéos de mon enfant dans le cadre institutionnel et à les afficher dans la structure.

'autorise le parascolaire à diffuser des photos ou vidéos de mon enfant aux autres familles lors d'activités spécifiques de groupe.

En cas de désaccord merci de compléter ce qui convient ci-dessous Mon enfant doit être flouté s'il apparait sur des photos ou vidéos

Mon enfant doit être absent des photos ou vidéos

Si aucune de ces cases ne sont cochées, c'est que vous autorisez à ce que votre enfant soit pris en photo ou en vidéo lors d'activités



Lorsque toutes les rubriques sont validées par un

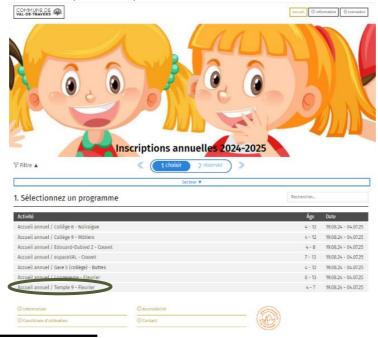


je peux passer à la dernière étape.

Etape 4: réservation des plages horaires désirées et validation

1. Je remonte la page internet avec mon curseur et clique en haut à droite sur Accueil

2. Sur la page d'accueil, je clique sur le parascolaire du village où sera scolarisé mon enfant :

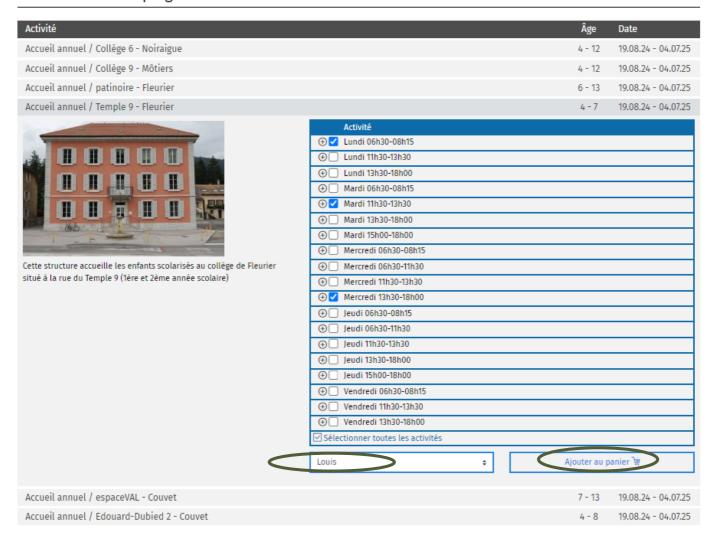


+41 32 886 43 50 | accueilenfance.vdt@ne.ch



3. Une liste déroulante des plages horaires s'affiche, il me reste à cocher mes désirs, m'assurer que je sélectionne le bon « participant » et « ajouter au panier » :

1. Sélectionnez un programme



4. Une fois mes désirs ajoutés au panier, je clique sur « Passer à l'étape 2 (réserver) » :





5. Afin de valider ma demande d'inscription, je dois lire et accepter les conditions générales. Pour se faire, je clique sur « J'ai lu et j'accepte les conditions générales » afin de pouvoir lire les documents y relatifs. Pour finir, je coche la case et clique sur « valider mon inscription » :



Est-ce normal qu'un tarif de CHF 0.00 s'affiche?

- Oui! les frais d'accueil sont calculés selon ma capacité contributive, ils seront donc définis lorsque le calcul de mes revenus aura été effectué par le service des finances de la commune.
- 6. Un résumé des plages horaires demandées s'affiche, je contrôle et lis attentivement le texte.
- 7. Ma demande d'inscription en ligne est désormais terminée. Je prends bonne note du fait que mon inscription n'est pas encore considérée comme définitive et reste dans l'attente de la lettre de confirmation d'inscription qui me parviendra courant mai prochain.

J'ai une famille recomposée, mon premier enfant a un parent différent du deuxième, comment procéder pour les inscrire ?

 Malheureusement, je n'ai pas la possibilité d'inscrire mes deux enfants sous le même profil. Je me vois dans l'obligation de créer un deuxième profil avec un adresse mail différente.

Je suis sous curatelle et/ou mon/ma conjoint(e) également, comment devons-nous procéder et avons-nous l'obligation de l'annoncer ?

 En effet, je suis dans l'obligation d'annoncer toutes informations relatives à ma situation personnelle. Dans le cas d'une curatelle, j'ajoute les coordonnées de mon curateur sous « Complément » de « Mes données ».

Je suis « famille d'accueil » et souhaite inscrire les/l'enfant(s) que j'accueille, comment procéder?

 Je contacte le secrétariat du service de l'accueil de l'enfance afin d'expliquer ma situation.

CAS PARTICULIERS: